

4^e Trophée Jean Marandjian

règlement intérieur

Article 1

La Maison de la Culture Arménienne de Grenoble et du Dauphiné, en partenariat avec L'Échiquier Grenoblois, organise le 4^e Trophée Jean Marandjian du samedi 11 avril au samedi 18 avril 2026, et le tournoi rapide « jeunes » du 15 au 17 avril, à la Maison de la Culture Arménienne de Grenoble et du Dauphiné, 15 Cours de la Libération et du Général de Gaulle, 38100 Grenoble.

Article 2

Trophée Jean Marandjian

- tournoi réservé au moins de 2400 ELO
- neuf rondes
- horaires

Ronde 1, 11/4 à 15 heures

Ronde 2, 12/4 à 9 heures

Ronde 3, 12/4 à 15 heures

Ronde 4, 13/4 à 15 heures

Ronde 5, 14/4 à 15 heures

Ronde 6, 15/4 à 15 heures

Ronde 7, 16/4 à 15 heures

Ronde 8, 17/4 à 15 heures

Ronde 9, 18/4 à 9 heures

-
- remise des prix : samedi 18 avril à 14 h

- cadence Fischer : 1 h 30 plus 30 s. par coup
- fin du pointage : samedi 11 avril à 14 h 00
- droit d'inscription : 50 euros (moins de 18 ans : 25 euros)
- seront appariées pour la 1^{re} ronde les personnes présentes et qui auront réglé leur droit d'inscription
- possibilité de prendre un « bye » (1/2 point de crédit) jusqu'à la ronde 7 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements.

Tournoi rapide « jeunes »

- tournoi réservé aux joueurs et joueuses nés en 2012 ou après
- 9 rondes de 20 min + 5 s par coup, par joueur.euse
- Inscriptions: 5 €
- licence A ou B, possibilité de prendre la licence B sur place, 3 euros
- horaires

mercredi 15 avril 9 h 30, 3 rondes
jeudi 16 avril 9 h 30, 3 rondes
vendredi 17 avril 9h30, 3 rondes

- Pointage : mercredi 15 de 8 h 45 à 9 h 15
- Remise des récompenses après la 9^e partie

Article 3

Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE en vigueur à la date du tournoi.

Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme Sharly Chess

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz tronqué, puis à la performance.

Article 5

Une arrivée devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le début de la ronde fait perdre la partie (10 minutes de retard pour le tournoi « jeunes »)
Tout forfait sans prévenir empêche l'appariement à la ronde suivante.

Article 6

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.
Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur/joueuse reçoit le prix le plus important auquel il/elle a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort.
Les autres prix seront attribués, en cas d'égalité de points de partie, au meilleur départage.
Les prix sont remis en personne.
80 % du montant des inscriptions sera reversé prix

Article 7

Le tournoi est arbitré par Claire PERNOUD, AFE1 et Arbitre International et par Sandrine FRION Arbitre Fédéral de Club.

Article 8

La participation au tournoi vaut acceptation du règlement intérieur.
Tout manquement pourra conduire à un avertissement.
À la fin de la partie, le/la gagnant.e (ou le joueur/la joueuse ayant les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat. L'adversaire remet les pièces en place.

Les arbitres

L'organisateur